



Evolution de SCANELEC

La priorité est l'accompagnement du personnel



Information CSE de mai

Lors du CSE, il nous a été présenté l'intégration juridique de l'entité Scanelec au sein de Schneider Electric France ACS & RP avec les évolutions suivantes :

- Relocalisation des collaborateurs de Scanelec avec changement de site (Projet de fermeture du site d'Epône)
- Réorganisation logistique du CDI d'Évreux des stocks du sous-traitant logistique DASCHER
- Migration de l'activité logistique vers le système SAP Bridge.

De nombreuses interrogations ont été soulevées par la CFDT à l'annonce de ce projet.

Des points majeurs sont à éclaircir concernant :

- La sécurisation des emplois
- L'accompagnement des collaborateurs dans l'évolution de leur métier.

Nous avons fait acter à la Direction sur le PV du CSE de Mai, qu'il n'y aura pas de suppression de poste.

Nous avons demandé un report du vote afin d'obtenir des informations précises **concernant les incertitudes qui persistent et qui impactent la charge mentale des collaborateurs**. Cela nous permettra d'exprimer notre avis en toute transparence.

Nous vous informerons régulièrement sur l'avancé de ce projet autour de Scanelec.

La CFDT priorise la sécurité des emplois

Aucune réorganisation ne doit se faire aux dépens des collaborateurs !